



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

15 novembre 2012

### **Commission cantonale des constructions (CCC) Nouveau président et deux nouveaux membres**

**(IVS).- L'architecte sédunois Pascal Varone est le nouveau président de la Commission cantonale des constructions (CCC). Ladite commission accueille également deux nouveaux membres : les deux architectes Bernhard Stucky de Brigue et Jean-Paul Chabbey de Monthey. Ces nominations seront effectives au 1<sup>er</sup> janvier 2013.**

Pascal Varone qui siège au sein de la Commission cantonale des constructions depuis 2008 remplacera l'architecte Anton Ruppen qui présidait la CCC depuis fin 2008 avec compétence et circonspection. Nouvellement nommé adjoint du chef du Service cantonal des bâtiments, des monuments et de l'archéologie, Anton Ruppen a dû renoncer à présider la CCC.

Pour le surplus, Béatrice Schaer, architecte EPFL et actuelle vice-présidente de la CCC a déposé sa démission pour fin 2012. Dans cette foulée, Bernhard Stucky, architecte EPFL-SIA, et Jean-Paul Chabbey, architecte EPFL-SIA, rejoignent la Commission cantonale des constructions en qualité de membres et vice-présidents ainsi que respectivement représentants pour le Haut et le Bas-Valais.

La Commission cantonale des constructions est composée de sept membres. Trois d'entre eux sont choisis dans les trois régions constitutionnelles du canton et en dehors de l'Administration cantonale.

La CCC a notamment comme tâche de conduire les procédures d'autorisations de construire pour des constructions situées en dehors de la zone à bâtir. Elle est appuyée par le Secrétariat cantonal des constructions.

#### ***Personnes de contact:***

***Le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement ☎ 079 559 66 90 ou  
Adrian Zumstein, chef du Service administratif et juridique du DTEE***

 079 302 35 62